

COMPTE RENDU REUNION 30 MARS 2010.

AVENANT MARCHÉ TRAVAUX LOGEMENT AGENCE POSTALE SANITAIRES PUBLICS

Madame le Maire rappelle la délibération en date du 28 juillet autorisant la signature des marchés cités en objet et indique au conseil la nécessité de procéder à la signature d'avenant au marché concernant ces travaux.

Lot 2 : menuiseries ext FRICARD 23 100.00 HT nouveau montant marché 21708.00 HT

Lot 3 : menuiseries int AUDIER 17 129.04 HT nouveau montant marché 14980.84 HT

Lot 5 : revêtements sols BRIMAUD 4600.00 HT nouveau montant marché 1378.34 HT

Lot 6 : faïence peintures LEFRERE 12439.09 HT nouveau montant marché 13502.22 HT
Soit 16148.65 TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable et autorise Madame le Maire à signer les avenants correspondants.

dénomination des rues du Bourg

En complément de la délibération du 19 mai 2009 transmise à vos services, je viens vous informer qu'il convient d'ajouter :

La place du 8 mai 1945 située entre la rue des charrons, l'avenue du clocher et intersection rue des jardins.

La place du 19 mars 1962 située entre la rue de l'huilerie, et la rue de Schleithal.

La rue de l'huilerie : le village de la Chebrolle fait partie de cette rue.

La rue de Schleithal voie partant de la place du 19 mars 1962 en direction de St Hilaire la treille intégrant le lieu dit le Petit Bois.

La Route du Dorat partant de l'avenue du Clocher jusqu'au chemin desservant la maison située aux écoles.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010 COMMUNE

Madame le Maire expose au conseil municipal les propositions budgétaires pour l'année 2010 :

Fonctionnement : 443 200 €

Investissement : 631 283 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget qui vient de lui être présenté et conserve le maintien des taux actuels d'imposition :

Taxe d'habitation : 6,17 % , taxe foncière (bâti) : 12,88 %

Taxe foncière (non bâti) : 38,09 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010 EAU

Madame le Maire expose au conseil municipal les propositions budgétaires pour l'année 2010 :

Fonctionnement : 104 748 €

Investissement : 24 929 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget qui vient de lui être présenté.